



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
MARTINIQUE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS

N°R02-2020-256

PUBLIÉ LE 19 NOVEMBRE 2020

Sommaire

PREFECTURE MARTINIQUE - DRCI/BREC

R02-2020-11-17-004 - Arrêté portant modification de l'arrêté n° 2016-007 du 25 janvier 2016 relatif à la composition départementale de sécurité routière (CDSR) (5 pages)

Page 3

PREFECTURE MARTINIQUE - DRCI/BREC

R02-2020-11-17-004

Arrêté portant modification de l'arrêté n° 2016-007 du 25 janvier 2016 relatif à la composition départementale de sécurité routière (CDSR)

Article 2 – Est annexée au présent arrêté la composition consolidée de la commission et de ses formations spéciales.

Article 3 - Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fort-de-France, le

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général
de la Préfecture de la Martinique



Antoine POUSSIER

**COMPOSITION CONSOLIDEE DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE SECURITE ROUTIERE
ANNEXEE A L'ARRETE N°**

I - FORMATION PLENIERE

Le Préfet ou son représentant

Représentant les administrations d'Etat :

le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement, ou son représentant ;
la déléguée au permis de conduire et à la sécurité routière, ou son représentant ;
le directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, ou son représentant ;
le commandant du groupement de gendarmerie, ou son représentant ;
le directeur départemental de la sécurité publique, ou son représentant ;
le directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, ou son représentant ;
le directeur général de l'agence régionale de santé, ou son représentant ; b) représentant les élus départementaux et communaux :

Conseillers territoriaux désignés par le président de la Collectivité territoriale de Martinique :

M. Daniel MARIE-SAINTE, conseiller exécutif de la collectivité territoriale de Martinique,
Mme Marie-France TOUL, vice-présidente de l'assemblée de Martinique

Elus communaux désignés par l'association des maires de la Martinique :

Titulaires

M. Christian RAPHA, maire de la ville de Saint-Pierre
M. Joseph NEIZELIEN, adjoint au maire de la ville du Marigot
M. Claude ADELE, adjoint au maire de la ville de Saint-Joseph
M. Wiltord HARNAIS, adjoint au maire de la ville du Robert

Suppléants

M. Louis Léonce LECURIEUX-LAFERRONAY, conseiller municipal de la ville du Carbet
M. Jocelyn ALCINDOR, adjoint au maire de la ville du Saint-Esprit
M. Jean-Panel ORA, conseiller municipal de la ville de Rivière-Pilote
M. Joseph SAINT-VAL conseiller municipal de la ville du Morne-Rouge

Représentant les fédérations sportives :

Titulaires:

M. Jacky FREGUIS (Comité régional de cyclisme)
M. Thierry LUCHEL (Fédération Française de Motocyclisme)
M. José MANGATTALE (Fédération Française des Sports Automobiles)

Suppléants:

M. Gustave FITTE-DUVAL (Comité régional de cyclisme)
M. Dominique LUCHEL (Fédération Française de Motocyclisme)

d) Représentant les associations d'usagers :

Titulaires

M. Marcel DONGAR (Association Départementale des Consommateurs de la Martinique)
Mme Roberte SIENZONIT (Comité Martiniquais de Prévention en Alcoologie)
Mme Lisette COSTIER (Union Départementale des Associations de Famille de Martinique)

Suppléants

Mme Denise MARIE (Association Départementale des Consommateurs de la Martinique)
Mme Sonia PAMPHILE (Comité Martiniquais de Prévention en Alcoologie et Addictologie)
M. Paul GAVAL (Union Départementale des Associations de Famille de Martinique)

II - FORMATION SPECIALISEE CIRCULATION (FOURRIERE...)

Le Préfet ou son représentant

Représentant les administrations d'Etat :

le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement, ou son représentant ;
la déléguée au permis de conduire et à la sécurité routière, ou son représentant ;
le directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, ou son représentant ;
le commandant du groupement de gendarmerie, ou son représentant ;
le directeur départemental de la sécurité publique, ou son représentant ;
le directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, ou son représentant ;

Conseillers territoriaux désignés par le président de la Collectivité territoriale de Martinique :

M. Daniel MARIE-SAINTE
Mme Marie-France TOUL

Elus communaux désignés par l'association des maires de la Martinique :

Titulaires

M. Claude ADELE, adjoint au maire de la ville de Saint-Joseph
M. Wiltord HARNAIS, adjoint au maire de la ville du Robert

Suppléants

M. Jean-Panel ORA, conseiller municipal de la ville de Rivière-Pilote
M. Joseph SAINT-VAL conseiller municipal de la ville du Morne-Rouge

Représentant les associations d'usagers :

Titulaires

M. Marcel DONGAR (Association Départementale des Consommateurs de la Martinique)
Mme Roberte SIENZONIT (Comité Martiniquais de Prévention en Alcoologie)
Mme Lisette COSTIER (Union Départementale des Associations de Famille de Martinique)

Suppléants

Mme Denise MARIE (Association Départementale des Consommateurs de la Martinique)
Mme Sonia PAMPHILE (Comité Martiniquais de Prévention en Alcoologie et Addictologie)
M. Paul GAVAL (Union Départementale des Associations de Famille de Martinique)

III - FORMATION SPECIALISEE MANIFESTATIONS SPORTIVES

Le Préfet ou son représentant

Représentant les administrations d'Etat :

le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement, ou son représentant ;
le directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, ou son représentant ;
le commandant du groupement de gendarmerie, ou son représentant ;
le directeur départemental de la sécurité publique, ou son représentant ;
le directeur général de l'agence régionale de santé, ou son représentant ; b) représentant les élus départementaux et communaux :

Conseillers territoriaux désignés par le président de la Collectivité territoriale de Martinique :

M. Daniel MARIE-SAINTE
Mme Marie-France TOUL

Elus communaux désignés par l'association des maires de la Martinique :

Titulaires

M. Christian RAPHA, maire de la ville de Saint-Pierre
M. Joseph NEIZELIEN, adjoint au maire de la ville du Marigot

Suppléants

M. Louis Léonce LECURIEUX-LAFERRONAY, conseiller municipal de la ville du Carbet
M. Jocelyn ALCINDOR, adjoint au maire de la ville du Saint-Esprit

Représentant les fédérations sportives :

Titulaires :

M. Jacky FREGUIS (Comité régional de cyclisme)

M. Thierry LUCHEL (Fédération Française de Motocyclisme)

M. José MANGATTALE (Fédération Française des Sports Automobiles)

Suppléants :

M. Gustave FITTE-DUVAL (Comité régional de cyclisme)

M. Dominique LUCHEL (Fédération Française de Motocyclisme)

Représentant les associations d'usagers :

Titulaires

M. Marcel DONGAR (Association Départementale des Consommateurs de la Martinique)

Mme Roberte SIENZONIT (Comité Martiniquais de Prévention en Alcoologie)

Mme Lisette COSTIER (Union Départementale des Associations de Famille de Martinique)

Suppléants

Mme Denise MARIE (Association Départementale des Consommateurs de la Martinique)

Mme Sonia PAMPHILE (Comité Martiniquais de Prévention en Alcoologie et Addictologie)

M. Paul GAVAL (Union Départementale des Associations de Famille de Martinique)